

### Objectifs :

Permettre aux bibliothèques de renouveler une partie de leurs collections entre deux renouvellements structurants (passage du bibliobus, choix en magasin, kit).

Maximum : 30 documents et 5 renouvellements complémentaires maximum dans l'année

### Partenaires & destinataires:

Bibliothèques du réseau départemental

### Avant la prestation :

- Faire sa demande :
  - o Via le **Formulaire Renouvellement complémentaire** : La demande est envoyée à partir du site bdp24.net directement par la bibliothèque via le formulaire se trouvant dans la rubrique Catalogue (Formulaire renouvellement complémentaire)
  - o Par **Courrier au référent de territoire**: voir FO Modèle renouvellement complémentaire
  - o Par **Mail au référent de territoire** : en respectant le modèle utilisé pour les demandes par courrier
  - o **Par Téléphone au référent de territoire**
- Préparer les documents que l'on souhaite échanger dans le cadre du renouvellement complémentaire

### Pendant la prestation :

- Le référent de territoire traite la demande sous 10 jours
- Une liste indicative de titres ou de sujets peut être fournie (panier sur le catalogue départemental), le référent de territoire ajustera en fonction des possibilités le choix dans les collections de la BDP
- Le complément est livré intégralement par la navette
- A la livraison du renouvellement complémentaire, la bibliothèque aura préparé les ouvrages qu'elle souhaite échanger

### Personne Intervenante :

Référent de territoire

### Matériel et documents mis à disposition:

FO Modèle renouvellement complémentaire

### Délai d'intervention :

Pour la navette suivante

### Contact BDP :

Référent de territoire et/ou référent de réservation

Tél : 05 53 02 03 00